

14 septembre 2021

FRET FERROVIAIRE

Le ministre des Transports annonce la prolongation des 170 millions d'€ d'aides annuelles jusqu'en 2024.

Lors de la création du consortium 4F (Fret Ferroviaire Français du Futur), l'ensemble du secteur français de transport de marchandises par le rail a établi une feuille de route sur la vision à moyen et long terme du maintien et du développement du fret ferroviaire en France.

Les propositions de 4F ont été écrites et transmises au Gouvernement. Celui-ci a concédé, fin 2020, l'octroi d'une aide annuelle de 170 millions d'euros pour l'ensemble des entreprises ferroviaires.

Lors de sa venue à la SITL (Semaine de l'Innovation du Transport et de la Logistique), ce lundi 13 septembre 2021, le ministre délégué aux Transports, Jean-Baptiste DJEBBARI, a annoncé la prolongation de ces aides jusqu'en 2024 :

- Aide au wagon isolé,
- Aide au transport combiné,
- Aide aux péages,
- Aide aux autoroutes ferroviaires.

L'UNSA-Ferroviaire a, dès le départ, demandé une pérennisation de ces aides. En effet, le fret ferroviaire est structurellement déficitaire, du fait notamment des charges lourdes d'infrastructure.

L'UNSA-Ferroviaire a revendiqué depuis lors, auprès des collectivités locales et du Gouvernement, le maintien dans le temps de ces aides, y compris après l'élection présidentielle de 2022.

**L'UNSA-Ferroviaire se félicite donc de l'engagement affiché du
Gouvernement qui, semble-t-il, prend enfin en compte
l'importance du développement du fret ferroviaire.**

Didier MATHIS
Secrétaire Général
06 19 46 12 30



Guillaume VERET
Secrétaire Fédéral
06 33 15 97 13

